Publié le 7 décembre 2009

Autolib’ : Deux concepts pour un même nom

Lyon Parc Auto a accepté de partager avec la municipalité de Paris l’utilisation du nom Autolib’ qui avait été lancé dans la capitale de Rhône-Alpes en 2003. La Sem lyonnaise poursuit le développement de son concept de voitures en libre-service qui s’appuie sur les principes d’autopartage et de multimodalité alors que Paris prépare le lancement en 2010 d’un système comparable – qui fait écho à son Velib’ – mais avec des voitures électriques et sans obligation de ramener les véhicules à leur point de départ.

La « guerre » entre Lyon et Paris n'aura pas lieu. Les deux villes ont échappé à une rivalité de nom en signant un texte qui les engage à respecter les intérêts de chacun et les autorise à utiliser le nom d'Autolib' sur leur territoire respectif. Cet « accord de coexistence paisible », adopté par le Conseil de Paris, donne un coup de projecteur sur une formule qui fait ses preuves dans la capitale de Rhône-Alpes depuis un an sous l'impulsion de la Sem Lyon Parc Auto (LPA). Ce dispositif de voitures en libre-service y avait été lancé, à petite échelle, dès 2003 par l'association « La Voiture Autrement ». Le nom Autolib' avait été déposé au Registre national des marques le 23 avril 2007. LPA a su lui donner une nouvelle impulsion en 2008 en reprenant ce produit innovant.

« En un an, le nombre de véhicules est passé de 28 à 70, dont deux hybrides, répartis dans les 22 parkings souterrains de LPA », commente Elisabeth Benassy, chargée de mission Autolib' chez Lyon Parc Auto, Sem qui gère les parcs de stationnements de la ville. Ce système « simple, pratique et économique de véhicules en libre-service pour quelques heures ou quelques jours, disponibles 24h/24 et 7j/7 par Internet ou par téléphone », séduit. Du coup, la formule, qui compte déjà 1 150 conducteurs abonnés, poursuit son essor. En perspective : l'installation de véhicules Autolib' en surface, dans des secteurs dépourvus de parking. Une première station de

ce type, dotée de trois véhicules, ouvrira en décembre à proximité de la nouvelle gare ferroviaire Jean-Macé, symbole de l'intermodalité que veut promouvoir la Sem. Une quinzaine d'autres pourrait voir le jour en 2010.

« Avec ce service, LPA veut accompagner les Lyonnais vers la multimodalité et l'utilisation de mode de déplacements doux, en leur offrant la disponibilité d'une voiture en complément des transports en commun et du Vélo'v, système lyonnais de vélo en libre-service, juste quand ils en ont besoin, précise Elisabeth Benassy. Un abonnement à Autolib' permet de bénéficier « d'une demi-heure supplémentaire de gratuité de Vélo'v, jusqu'à 30 % de réduction chez certains loueurs de véhicules pour des locations longue durée et d'un accès au réseau national France Auto-partage » dans plusieurs grandes villes (Bordeaux, Grenoble, Lille, Marseille, Montpellier, Paris, Poitiers, Strasbourg, Rennes et Mulhouse).

© 2025 www.lesepl.fr